



Le 29 février, **avec les salariés de toute l'Europe, agissons !**

La CGT, ses organisations professionnelles et territoriales appellent tous les salariés à se mobiliser dans l'unité syndicale la plus large, à décider de la grève sur les lieux de travail et à participer aux manifestations interprofessionnelles qui sont organisées sur tout le territoire dans le cadre de la journée européenne de mobilisation à l'appel de la Confédération Européenne des Syndicats (CES) le 29 février 2012. Cette journée fait également l'objet d'un appel unitaire à la mobilisation CGT CFDT FSU UNSA Solidaires.

Face à une situation économique et sociale qui se dégrade et avec le durcissement de l'austérité comme seule réponse de la part des dirigeants européens, la CES, qui s'oppose au nouveau projet de traité européen, appelle à cette journée d'action, à la veille du Conseil européen. Les syndicats se mobiliseront partout en Europe pour que le travail et la justice sociale soient au centre des priorités politiques.

Dans ce cadre, les fédérations CGT, FAPT, Santé action sociale, Services publics et UGFF appellent les salariés fonctionnaires et contractuels à se mobiliser à partir de leurs revendications et des dix exigences de la CGT pour sortir de la crise.

Les plans de rigueur successifs décidés par le gouvernement ne sont ni justes, ni efficaces. Pour l'essentiel, cette rigueur sociale impose à l'ensemble des salariés, et donc aux agents de la Fonction publique, de payer une crise dont ils ne sont pas responsables. Quelle réforme, ces dernières années, a été positive au sens social du terme ?

Conformément à cette approche comptable, libérale, dont l'objectif principal consiste à réduire les dépenses, le gouvernement a mis en place la RGPP, la loi Hôpital, Patients, Santé, Territoire et la Réforme des collectivités territoriales qui participent à la dégradation de la qualité des services, la suppression de milliers de postes dans l'Education nationale entraînant la fermeture de centaines de classes, les suppressions de milliers d'emplois à la Poste et la fermeture de centaines de bureaux.....

La CGT condamne et combat ces réformes successives qui entraînent une dégradation des services rendus aux usagers et des conditions de travail des agents publics :

- ◆ Le non remplacement d'un départ sur deux à la retraite et la suppression de plus de 200 000 emplois.
- ◆ Le gel du point d'indice depuis 2 ans et la perte sans précédent de pouvoir d'achat.
- ◆ L'écrasement de la grille indiciaire et des carrières et la non reconnaissance des qualifications.
- ◆ La dégradation des conditions de travail.
- ◆ La hausse des cotisations retraite.
- ◆ La taxe sur les complémentaires.
- ◆ L'instauration d'un jour de carence pour les fonctionnaires, mesure totalement injuste et qui, de surcroît, ne réduira pas le déficit de la Sécurité sociale.
- ◆ Le développement de la précarité avec le recours à des contrats atypiques.

A l'inverse parmi les 10 exigences de la CGT pour sortir de la crise figurent :

- l'exigence d'une politique vigoureuse de réappropriation publique et de développement des services publics pour l'égalité de traitement d'accès aux droits fondamentaux,
- le droit à l'éducation et à la formation, à l'action sociale et à la santé, à un emploi décent, à la justice et à la sécurité, au logement, aux transports, à l'énergie et à l'eau, à la culture, à l'information et à la communication.

Cela passe notamment par des créations massives d'emplois stables, l'augmentation des salaires, la reconnaissance du travail, la résorption des formes d'emplois précaires et non statutaires.

Cela passe également par le renforcement des dispositions communes à l'ensemble des agents fonctionnaires, et la réponse à leurs revendications :

- ◆ Salaire minimum mensuel à 1700 euros bruts.
- ◆ Pour 2012, augmentation de la valeur du point au moins égale à l'inflation.
- ◆ Rattrapage des pertes intervenues au cours des années antérieures.
- ◆ Refonte de la grille indiciaire avec une meilleure reconnaissance des qualifications.
- ◆ Amplitude de carrière minimale de 1 à 2, garantie à tous, pour une carrière complète.
- ◆ Intégration des primes ayant un caractère de complément salarial dans le traitement brut.
- ◆ Ré-indexation des pensions sur les salaires.
- ◆ Arrêt immédiat des suppressions d'emplois.
- ◆ Des créations partout où c'est nécessaire.
- ◆ Résorption de la précarité.

Il n'y a pas de fatalité. Pour la CGT, la relance économique ne sera possible que par l'augmentation des salaires et des emplois stables dans le privé et le public. La CGT prend ses responsabilités, comme le font partout en Europe les syndicats qui organisent la mobilisation des salariés pour construire une Europe sociale et solidaire, à l'opposé des compromis des chefs d'État à Bruxelles qui favorisent les replis nationalistes, la division et l'exclusion.

Le 29 février,
par la grève et dans les manifestations, agissons !